LIVRE BLANC DU CEMSR

Version 1.0

Préface

———

Comprendre pour protéger.

Mobiliser pour transformer.

La mobilité est souvent considérée comme une simple capacité à se déplacer.

Nous défendons une conviction différente.

La mobilité constitue l'une des conditions fondamentales de l'autonomie, de l'accès à l'emploi, de l'éducation, des soins, de la culture, de la citoyenneté et, plus largement, de la participation à la vie collective.

Pourtant, des milliers de personnes demeurent encore privées de cette autonomie, non par manque de volonté, mais en raison d'obstacles économiques, sociaux, culturels, administratifs, cognitifs ou physiques.

Dans le même temps, la sécurité routière reste abordée principalement sous l'angle de la réglementation, du contrôle ou de la sanction, alors qu'elle devrait également être pensée comme une politique de prévention, d'éducation, d'innovation et d'inclusion.

Le Centre d'Expertise de la Mobilité et de la Sécurité Routière (CEMSR) est né de ce constat.

Notre ambition est simple dans son principe mais profonde dans ses implications : faire de la mobilité un droit d'accès à l'autonomie et de la sécurité routière une responsabilité collective fondée sur la connaissance, l'innovation et la coopération.

Le CEMSR ne se définit pas comme une structure supplémentaire dans un paysage déjà riche d'acteurs engagés.

Il se positionne comme un espace de convergence.

Un lieu où collectivités, services de l'État, associations, entreprises, établissements d'enseignement, chercheurs et citoyens peuvent construire ensemble des réponses nouvelles à des problématiques communes.

Notre démarche repose sur une conviction forte :

Aucun acteur, à lui seul, ne peut répondre durablement aux enjeux contemporains de la mobilité.

Les défis auxquels notre société est confrontée sont multiples :

vieillissement de la population ;
transition écologique ;
transformation des usages de déplacement ;
nouvelles formes de mobilité ;
accès à l'emploi ;
inclusion des personnes en situation de handicap ;
accompagnement des jeunes vers l'autonomie ;
intégration des nouveaux arrivants ;
prévention des risques routiers professionnels.

Ces enjeux ne peuvent être traités de manière isolée.

Ils nécessitent une approche globale, transversale et fondée sur des preuves.

C'est pourquoi le CEMSR développe une méthode articulée autour de cinq principes fondateurs :

Comprendre, en observant et en analysant les besoins des territoires ;
Éduquer, en développant des compétences durables ;
Mobiliser, en fédérant les expertises et les partenaires ;
Sécuriser, en agissant avant que le risque ne survienne ;
Réinventer, en expérimentant, évaluant et diffusant les solutions les plus efficaces.

Cette méthode constitue le fil conducteur de l'ensemble de nos programmes.

Notre ambition dépasse la réalisation d'actions ponctuelles.

Nous souhaitons produire des connaissances, mesurer les impacts, partager les bonnes pratiques et contribuer à l'évolution des politiques publiques.

Chaque projet conduit par le CEMSR a vocation à devenir une source d'apprentissage collectif.

Chaque expérimentation doit pouvoir être évaluée, améliorée et, lorsque ses résultats sont démontrés, reproduite sur d'autres territoires.

Ce Livre Blanc constitue le premier socle de cette ambition.

Il présente la vision, les valeurs, la méthode et les engagements qui guideront durablement les actions du CEMSR.

Il s'adresse à l'ensemble des acteurs qui partagent une même conviction :

La mobilité n'est pas une finalité.

Elle est la condition de nombreuses autres libertés.

En choisissant de placer l'humain, la coopération et l'innovation au cœur de son action, le CEMSR entend contribuer à construire une mobilité plus sûre, plus inclusive et plus durable au service de l'intérêt général.

LA MOBILITÉ : L'ENJEU INVISIBLE DU XXIe SIÈCLE

———

Ce qui empêche une société d'avancer n'est pas toujours visible.

Lorsque l'on évoque la mobilité, l'image qui vient spontanément à l'esprit est souvent celle d'une route, d'un véhicule ou d'un permis de conduire.

Pourtant, la mobilité est bien davantage qu'un déplacement.

Elle représente la capacité effective d'une personne à accéder aux opportunités qui construisent une vie autonome.

Étudier.

Travailler.

Se soigner.

Créer.

Entreprendre.

Accompagner ses enfants.

Rencontrer les autres.

Participer à la vie culturelle, sportive et citoyenne.

Derrière chacune de ces actions se cache une condition préalable : pouvoir se déplacer de manière adaptée, sûre et choisie.

Lorsque cette capacité disparaît ou devient insuffisante, les conséquences dépassent largement le seul domaine des transports.

Elles affectent l'emploi, la santé, l'éducation, la cohésion sociale, le développement économique des territoires et, plus largement, l'égalité des chances.

La mobilité n'est donc pas un secteur parmi d'autres.

Elle constitue une fonction essentielle de notre société.

———

Une société mobile n'est pas une société qui roule davantage.

C'est une société dans laquelle chacun peut accéder aux mêmes possibilités d'agir, quelles que soient son origine, son âge, sa situation sociale, son état de santé ou son lieu de résidence.

Cette distinction est fondamentale.

Pendant plusieurs décennies, les politiques publiques ont principalement cherché à développer les infrastructures et les moyens de transport.

Ces investissements demeurent indispensables.

Mais ils ne répondent pas, à eux seuls, aux obstacles rencontrés quotidiennement par des milliers de personnes.

Les freins à la mobilité sont rarement uniques.

Ils sont souvent multiples et se cumulent.

Un jeune peut disposer d'un véhicule sans maîtriser les comportements nécessaires à une conduite responsable.

Une personne âgée peut posséder un permis mais perdre progressivement confiance.

Une personne en situation de handicap peut disposer des compétences nécessaires sans avoir accès à un véhicule adapté.

Une famille peut habiter à proximité d'un bassin d'emploi sans pouvoir financer les déplacements nécessaires.

Un salarié peut conduire chaque jour sans avoir bénéficié d'une véritable prévention des

risques routiers professionnels.

Un réfugié peut posséder une solide expérience de conduite tout en découvrant un environnement réglementaire, culturel et linguistique totalement nouveau.

Ces situations sont très différentes.

Elles ont pourtant un point commun.

La réponse ne peut jamais être uniquement technique.

Elle doit être humaine.

———

La mobilité est un déterminant majeur de l'autonomie.

Au même titre que l'accès à l'éducation, à la santé ou au logement, la mobilité conditionne la capacité d'une personne à exercer pleinement ses droits, à développer son potentiel et à participer à la vie collective.

Chaque frein de mobilité entraîne des conséquences en cascade.

Une difficulté de déplacement peut provoquer une perte d'emploi.

Cette perte d'emploi peut fragiliser la situation financière d'un foyer.

Elle peut limiter l'accès aux soins.

Réduire les interactions sociales.

Accroître le sentiment d'isolement.

Freiner les projets de vie.

À l'inverse, une mobilité adaptée agit comme un facteur d'émancipation.

Elle ouvre des perspectives.

Elle favorise la confiance.

Elle permet de retrouver une capacité d'action.

Elle devient un levier de développement individuel autant que collectif.

Changer de regard

Pendant longtemps, la question essentielle était :

« Comment permettre aux personnes de se déplacer ? »

Le XXIe siècle nous invite à poser une autre question :

« Comment permettre à chaque personne d'accéder durablement à l'autonomie grâce à une mobilité adaptée, sûre et inclusive ? »

Cette évolution marque un changement profond.

Elle ne place plus le véhicule au centre des politiques publiques.

Elle replace la personne au cœur de la réflexion.

À retenir

> **La mobilité n'est pas une politique sectorielle. Elle est le point de rencontre entre l'éducation, l'emploi, la santé, l'inclusion, la sécurité routière, l'aménagement du territoire et la citoyenneté. Lorsqu'elle est pensée de manière globale, elle devient un puissant levier de transformation sociale.**

DES DÉFIS COMPLEXES, DES RÉPONSES ENCORE TROP FRAGMENTÉES

« Les grands défis de notre époque ne souffrent pas d'un manque d'engagement. Ils souffrent souvent d'un manque de coordination. »

———

Un engagement collectif incontestable

La mobilité et la sécurité routière mobilisent déjà un nombre considérable d'acteurs.

Chaque jour, des collectivités aménagent les territoires.

Les services de l'État élaborent et mettent en œuvre des politiques publiques.

Les établissements d'enseignement transmettent les premiers apprentissages.

Les auto-écoles forment les futurs conducteurs.

Les entreprises développent leurs démarches de prévention des risques professionnels.

Les associations accompagnent des publics en situation de vulnérabilité.

Les professionnels de santé interviennent auprès des personnes confrontées à une perte d'autonomie.

Les chercheurs analysent les comportements, les innovations technologiques et les facteurs d'accidentalité.

Cette diversité constitue une richesse.

Elle démontre que la mobilité est reconnue comme un enjeu majeur de société.

Pourtant, malgré cet engagement collectif, de nombreuses difficultés demeurent.

Une réalité aux multiples visages

Selon les territoires, les publics et les parcours de vie, les obstacles prennent des formes différentes.

Dans les espaces ruraux, l'éloignement des services peut limiter l'accès à l'emploi, à la formation ou aux soins.

Dans les espaces urbains, la diversité des solutions de déplacement ne garantit pas toujours leur accessibilité financière, culturelle ou matérielle.

Le vieillissement de la population soulève de nouveaux enjeux liés au maintien de l'autonomie.

Les personnes en situation de handicap doivent encore composer avec des obstacles techniques, organisationnels ou humains.

Les entreprises sont confrontées au risque routier professionnel, qui demeure l'une des premières causes d'accidents graves liés au travail.

Les jeunes générations évoluent dans un environnement où les usages numériques, les nouvelles mobilités et l'évolution rapide des comportements imposent de renouveler les approches pédagogiques.

À ces réalités s'ajoutent des publics confrontés à des situations particulières : personnes en recherche d'emploi, familles en difficulté, nouveaux arrivants, personnes isolées ou confrontées à des ruptures de parcours.

Ces situations diffèrent profondément.

Elles ont pourtant un point commun : elles dépassent les compétences d'un seul acteur.

Une approche encore largement organisée par secteurs

Au fil des années, chaque institution, chaque profession et chaque structure a développé une expertise précieuse dans son domaine d'intervention.

Cette spécialisation est une force.

Elle permet d'apporter des réponses adaptées à des besoins spécifiques.

Cependant, les parcours de vie ne suivent pas les frontières administratives ou institutionnelles.

Une même personne peut, au cours de quelques mois, relever simultanément des politiques de l'emploi, de la formation, de la santé, du handicap, de l'action sociale, de la sécurité routière et de la mobilité.

Or ces politiques sont souvent conçues, financées et pilotées selon des logiques distinctes.

Les coopérations existent et produisent déjà des résultats remarquables.

Mais elles reposent encore trop souvent sur des initiatives locales, sur la mobilisation de personnes engagées ou sur des partenariats ponctuels.

Cette réalité limite parfois la continuité des parcours et la diffusion des bonnes pratiques.

Une ambition commune

Face à ces constats, la question n'est pas de créer un acteur supplémentaire.

Elle est de mieux relier les compétences déjà présentes.

L'enjeu n'est pas de remplacer les collectivités, les associations, les établissements de formation, les entreprises ou les services publics.

L'enjeu est de favoriser les coopérations qui permettent à chacun d'agir avec davantage de cohérence, de lisibilité et d'efficacité.

C'est dans cette perspective que peut émerger une nouvelle manière d'aborder la mobilité et la sécurité routière : non plus comme une succession d'actions indépendantes, mais comme une dynamique collective au service de l'autonomie des personnes et de l'intérêt général.

À retenir

La France ne manque ni de compétences, ni d'engagements, ni d'initiatives. Le principal défi consiste désormais à mieux articuler ces ressources pour construire des parcours de mobilité plus cohérents, plus inclusifs et plus durables.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 4

LE CEMSR : UNE AMBITION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« Les plus grandes avancées naissent rarement d'un acteur plus puissant. Elles naissent d'acteurs qui apprennent à agir ensemble. »

———

Une conviction fondatrice

Le Centre d'Expertise de la Mobilité et de la Sécurité Routière est né d'une conviction simple : les défis contemporains de la mobilité ne pourront être relevés durablement que par une approche collective, fondée sur le partage des connaissances, l'expérimentation, l'évaluation et la coopération.

Le CEMSR n'a pas vocation à se substituer aux institutions, aux collectivités, aux entreprises, aux établissements de formation ou aux associations déjà engagés.

Sa mission est différente.

Il ambitionne de devenir un catalyseur : un lieu où les compétences se rencontrent, où les expériences se croisent, où les initiatives se renforcent mutuellement et où les innovations peuvent être conçues, testées, évaluées puis diffusées.

———

Un centre d'expertise avant tout

L'expertise ne consiste pas uniquement à produire des connaissances.

Elle consiste à relier les savoirs scientifiques, les expériences de terrain et les besoins exprimés par les citoyens afin de proposer des réponses adaptées aux réalités des territoires.

Le CEMSR souhaite ainsi constituer un espace permanent de dialogue entre :

les acteurs publics ;
les collectivités territoriales ;

les établissements d’enseignement et de formation ;
les entreprises ;
les associations ;
les chercheurs ;
les professionnels de la mobilité et de la sécurité routière ;
les citoyens eux-mêmes.

Chaque acteur possède une partie de la réponse.

L’ambition du CEMSR est de contribuer à construire une vision d’ensemble.

———

Une logique de coopération

Les transitions que connaît notre société — démographiques, environnementales, numériques, économiques ou sociales — imposent de nouvelles formes de coopération.

Les réponses les plus efficaces sont souvent celles qui associent plusieurs compétences autour d’un même objectif.

Le CEMSR souhaite favoriser cette dynamique en créant des espaces de travail communs, des expérimentations partagées, des retours d’expérience et des ressources accessibles à tous.

Cette approche repose sur une idée essentielle :

La coopération n’est pas une conséquence de la confiance. Elle en est aussi l’une des conditions.

En apprenant à travailler ensemble, les acteurs développent une compréhension mutuelle de leurs contraintes, de leurs complémentarités et de leurs capacités d’action.

———

Une culture de l’évaluation

Toute action portée par le CEMSR aura vocation à être observée, documentée et évaluée.

Cette exigence répond à un double objectif.

Le premier est d'améliorer en continu les actions menées grâce à l'analyse des résultats et au retour d'expérience.

Le second est de permettre la diffusion des pratiques qui démontrent leur efficacité.

Dans un contexte où les ressources publiques et privées doivent être utilisées avec discernement, l'évaluation constitue un outil de transparence, de progrès et de confiance.

Le CEMSR entend faire de cette culture de l'évaluation un principe de fonctionnement permanent.

Une ambition nationale ancrée dans les territoires

Les réponses les plus pertinentes naissent souvent au plus près des réalités locales.

Les territoires innovent, expérimentent et inventent chaque jour de nouvelles solutions.

Pourtant, ces initiatives restent parfois peu connues au-delà de leur périmètre.

Le CEMSR souhaite contribuer à leur donner davantage de visibilité, à favoriser leur diffusion et à encourager leur adaptation dans d'autres contextes.

Ainsi, chaque territoire peut devenir une source d'inspiration pour les autres.

Et chaque expérience réussie peut contribuer à enrichir une intelligence collective au service de tous.

À retenir

> **Le CEMSR n'a pas vocation à être un acteur de plus. Il ambitionne d'être un lieu de convergence où les connaissances, les expériences et les initiatives se rencontrent pour produire un impact durable au service de la mobilité et de la sécurité routière.**

NOTRE MISSION : COMPRENDRE, ÉDUQUER, MOBILISER, SÉCURISER, RÉINVENTER

« Les connaissances prennent tout leur sens lorsqu'elles deviennent une capacité d'agir. »

Une mission d'intérêt général

Le Centre d'Expertise de la Mobilité et de la Sécurité Routière est une association d'intérêt général dont la vocation est de contribuer au développement d'une mobilité plus sûre, plus inclusive et plus accessible.

Cette mission s'exerce au service des citoyens, des professionnels, des collectivités, des établissements de formation, des entreprises, des chercheurs et de l'ensemble des acteurs engagés en faveur de la mobilité.

Elle repose sur une conviction simple :

La connaissance n'a de valeur que lorsqu'elle est partagée, comprise et transformée en action.

Comprendre

Toute amélioration durable commence par une compréhension fine des réalités.

Comprendre, c'est observer les évolutions de la société, analyser les comportements, identifier les besoins, recueillir les retours d'expérience et s'appuyer sur les connaissances scientifiques comme sur les enseignements du terrain.

Cette démarche permet de dépasser les intuitions pour construire des réponses fondées sur des faits.

Le CEMSR encourage une culture de l'observation, de l'écoute et de l'évaluation comme préalable à toute action.

Éduquer

La prévention ne peut produire ses effets que si elle s'inscrit dans une démarche éducative.

Éduquer ne consiste pas uniquement à transmettre des règles.

C'est développer la capacité de comprendre, d'anticiper, de décider et d'agir avec responsabilité.

Cette mission concerne tous les âges de la vie.

Elle s'adresse aux enfants, aux adolescents, aux jeunes conducteurs, aux adultes, aux seniors ainsi qu'aux professionnels confrontés aux enjeux de mobilité.

L'éducation constitue l'un des leviers les plus durables pour renforcer la sécurité et l'autonomie.

Mobiliser

Les défis de la mobilité dépassent les compétences d'un seul acteur.

Le CEMSR favorise les coopérations entre institutions, collectivités, associations, entreprises, établissements d'enseignement, chercheurs et citoyens.

Mobiliser, c'est créer les conditions d'un dialogue constructif, faciliter le partage d'expériences et encourager les initiatives communes.

La complémentarité des compétences représente l'une des principales richesses des territoires.

Sécuriser

La sécurité routière ne se résume pas à la réduction de l'accidentalité.

Elle participe à la qualité de vie, à la confiance, à l'autonomie et à la liberté de déplacement.

Sécuriser consiste à agir sur les comportements, les connaissances, les organisations et les environnements afin de réduire les risques tout en préservant la capacité de chacun à se déplacer.

Cette approche privilégie l'anticipation plutôt que la réaction.

Réinventer

Les usages évoluent.

Les territoires évoluent.

Les technologies évoluent.

Les attentes des citoyens évoluent.

Face à ces transformations, les réponses doivent elles aussi évoluer.

Réinventer signifie expérimenter, évaluer, adapter et diffuser les solutions qui répondent aux besoins d'aujourd'hui et préparent ceux de demain.

L'innovation ne constitue pas une fin en soi.

Elle est un moyen d'améliorer durablement les pratiques et de renforcer l'impact des actions menées.

Une mission au service de tous

Ces cinq engagements ne fonctionnent pas indépendamment les uns des autres.

Ils se complètent.

Comprendre permet d'éduquer avec justesse.

Éduquer facilite la mobilisation.

La mobilisation renforce la sécurité.

La sécurité crée les conditions de l'innovation.

Et l'innovation nourrit de nouvelles connaissances.

Ainsi se construit une dynamique d'amélioration continue au service de l'intérêt général.

———

À retenir

> **Le CEMSR n'est pas défini par les actions qu'il réalise, mais par la mission qu'il poursuit : produire, partager et transformer les connaissances afin de favoriser une mobilité plus sûre, plus inclusive et plus accessible.**

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 7

LES JEUNES : PREMIÈRE ODYSSÉE VERS L'AUTONOMIE

« La mobilité n'est pas le premier pas vers l'autonomie. Elle en est souvent la première preuve. »

———

Le constat

L'accès à la mobilité constitue l'une des premières grandes étapes vers l'autonomie.

Pour un jeune, apprendre à se déplacer ne signifie pas uniquement obtenir un permis de conduire ou utiliser un moyen de transport.

C'est progressivement apprendre à faire des choix, à anticiper les risques, à respecter les autres usagers, à organiser ses déplacements et à gagner en indépendance.

Cette période de transition est déterminante.

Les habitudes acquises durant ces années influencent durablement les comportements de mobilité, la perception du risque et les pratiques de citoyenneté.

Dans le même temps, les jeunes générations évoluent dans un environnement profondément transformé.

L'arrivée des mobilités partagées, le développement des mobilités douces, l'omniprésence du numérique, les nouveaux usages des réseaux sociaux et l'évolution des modes de vie modifient profondément leur rapport au déplacement.

Former un conducteur ne suffit plus.

Il devient nécessaire d'accompagner un citoyen mobile.

———

Les enjeux

Les difficultés rencontrées par les jeunes dépassent largement la préparation à un examen.

Le coût de la mobilité, les inégalités territoriales, les difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation, la méconnaissance des risques, l'influence des pairs ou encore certaines conduites à risque peuvent constituer des freins importants à leur autonomie.

À l'inverse, une mobilité bien accompagnée favorise l'accès aux études, à l'emploi, aux loisirs, à la culture, à l'engagement citoyen et à la vie sociale.

Elle participe directement à la construction de la confiance en soi et de la responsabilité.

Investir dans la mobilité des jeunes, c'est investir dans leur avenir.

———

Les réponses du CEMSR

Comprendre

Observer les pratiques de mobilité des jeunes, identifier les évolutions des comportements, analyser les facteurs de risque et recueillir les besoins exprimés par les établissements scolaires, les familles, les collectivités et les professionnels.

Éduquer

Concevoir des actions de prévention adaptées aux différents âges, développer des ressources pédagogiques innovantes, accompagner l'apprentissage des comportements responsables et favoriser une culture durable de la sécurité routière.

Mobiliser

Créer des coopérations entre les établissements scolaires, les collectivités, les associations, les familles, les auto-écoles, les organismes de formation, les entreprises et les institutions afin d'assurer une continuité éducative.

Sécuriser

Développer des actions ciblées sur les principaux facteurs d'accidentalité, promouvoir une mobilité responsable, accompagner les jeunes conducteurs durant leurs premières années de conduite et renforcer la prévention des comportements à risque.

Réinventer

Expérimenter de nouvelles approches pédagogiques, développer des outils numériques, valoriser les initiatives innovantes et encourager les projets imaginés par les jeunes eux-mêmes.

Ce que le CEMSR souhaite mesurer

L'évolution des connaissances des jeunes publics.
Le développement des compétences de mobilité.
L'évolution des comportements à risque.
Le nombre de jeunes sensibilisés.
Le nombre de partenariats éducatifs développés.

La satisfaction des établissements et des familles.
La diffusion des bonnes pratiques sur le territoire.

———

À retenir

Accompagner les jeunes vers la mobilité, ce n'est pas uniquement préparer un examen. C'est contribuer à former des citoyens autonomes, responsables et capables d'évoluer durablement dans un environnement en constante mutation.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 8

LES SENIORS : PRÉSERVER L'AUTONOMIE, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

« Bien vieillir, c'est aussi pouvoir continuer à choisir comment se déplacer. »

———

Le constat

Le vieillissement de la population constitue l'une des évolutions majeures des prochaines décennies. Les progrès de la médecine, l'allongement de l'espérance de vie et les transformations démographiques conduisent un nombre croissant de personnes à conserver une vie active, sociale et citoyenne bien au-delà de l'âge de la retraite.

Dans ce contexte, la mobilité devient un enjeu déterminant.

Elle conditionne l'accès aux soins, aux commerces, aux services publics, aux activités culturelles, aux loisirs, aux proches et à la vie associative.

Pour beaucoup de seniors, conduire représente bien davantage qu'un simple moyen de transport. C'est un facteur d'indépendance, de dignité et de liberté.

Pourtant, avec l'avancée en âge, certaines capacités évoluent progressivement. Les modifications de la vision, de l'audition, des réflexes ou de certaines fonctions cognitives peuvent nécessiter une adaptation des pratiques, des équipements ou des habitudes de déplacement.

L’enjeu n’est pas d’opposer maintien de la conduite et sécurité routière.

L’enjeu est d’accompagner chacun dans les transitions de sa mobilité.

———

Les enjeux

Le maintien de l’autonomie des personnes âgées constitue un enjeu humain, sanitaire, économique et territorial.

Une perte brutale de mobilité peut accélérer l’isolement, limiter l’accès aux soins, fragiliser la santé mentale, réduire les interactions sociales et favoriser une perte d’autonomie plus rapide.

À l’inverse, un accompagnement adapté permet d’anticiper les évolutions, de maintenir les capacités le plus longtemps possible et d’aider chacun à identifier les solutions de mobilité correspondant à sa situation.

L’objectif n’est jamais de retirer une autonomie.

Il est de permettre qu’elle s’exerce dans les meilleures conditions de sécurité.

———

Les réponses du CEMSR

Comprendre

Observer les besoins des seniors, analyser les évolutions démographiques, identifier les difficultés rencontrées sur les territoires et documenter les pratiques favorisant le maintien de l’autonomie.

———

Éduquer

Proposer des actions d’information, de sensibilisation et de remise à niveau, accompagner les familles dans le dialogue autour de la mobilité et favoriser une meilleure connaissance des solutions existantes.

———

Mobiliser

Renforcer les coopérations entre collectivités, professionnels de santé, associations, services sociaux, acteurs de la mobilité et familles afin de construire des réponses coordonnées.

———

Sécuriser

Développer des dispositifs permettant de préserver la sécurité des déplacements tout en respectant la liberté, les capacités et les choix de chaque personne.

———

Réinventer

Encourager les innovations favorisant le maintien de la mobilité : nouvelles technologies, véhicules adaptés, outils d'aide à la conduite, solutions de mobilité partagée et expérimentations territoriales.

———

Ce que le CEMSR souhaite mesurer

L'évolution du sentiment d'autonomie des participants.
Le maintien des capacités de déplacement.
La participation aux actions de sensibilisation.
Le développement de partenariats locaux.
L'amélioration de l'accès aux solutions de mobilité.
La satisfaction des seniors et de leurs proches.

———

À retenir

Préserver la mobilité des seniors, ce n'est pas uniquement prévenir les accidents. C'est permettre à chacun de continuer à vivre, participer et choisir aussi longtemps que possible.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 9

LE HANDICAP : CONSTRUIRE UNE MOBILITÉ RÉELLEMENT INCLUSIVE

« Une société inclusive ne se mesure pas à ce qu'elle promet, mais à ce qu'elle rend réellement accessible. »

Le constat

L'accès à la mobilité demeure un défi quotidien pour de nombreuses personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, cognitif, psychique ou invisible.

Si des progrès importants ont été réalisés en matière d'accessibilité, de nombreuses difficultés persistent : adaptation des véhicules, accessibilité des infrastructures, accompagnement administratif, accès à la formation, information des professionnels, financement des équipements ou encore coordination entre les différents intervenants.

Chaque situation est unique.

Les réponses doivent donc être personnalisées.

Au-delà des aspects techniques, la mobilité représente souvent un facteur déterminant d'inclusion sociale, d'accès à l'emploi, de poursuite des études et d'exercice de la citoyenneté.

Elle participe directement à la qualité de vie et à l'égalité des chances.

Les enjeux

Construire une mobilité inclusive ne consiste pas uniquement à supprimer des obstacles matériels.

Il s’agit également de développer une meilleure connaissance des besoins, de favoriser les coopérations entre les acteurs, d’accompagner les parcours individuels et de promouvoir une société dans laquelle chacun peut exercer son droit fondamental à la mobilité.

L’inclusion ne relève pas d’une politique spécifique.

Elle constitue une exigence transversale qui concerne l’ensemble des politiques publiques.

———

Les réponses du CEMSR

Comprendre

Identifier les besoins des personnes concernées, observer les difficultés rencontrées, valoriser l’expertise d’usage et développer une meilleure connaissance des réalités vécues sur les territoires.

———

Éduquer

Former les professionnels, sensibiliser le grand public, accompagner les personnes concernées et diffuser les connaissances relatives aux différentes situations de handicap et aux solutions existantes.

———

Mobiliser

Créer des partenariats entre associations, collectivités, professionnels de santé, établissements spécialisés, organismes de formation, entreprises et acteurs de la mobilité afin de construire des réponses coordonnées.

———

Sécuriser

Favoriser l’accès à des solutions adaptées, promouvoir les bonnes pratiques, accompagner les démarches d’aménagement et renforcer la sécurité des déplacements dans toutes les situations.

Réinventer

Encourager l'innovation technologique, pédagogique et organisationnelle afin de développer des solutions toujours plus accessibles, personnalisées et inclusives.

Ce que le CEMSR souhaite mesurer

L'amélioration de l'accès aux solutions de mobilité.
Le développement des partenariats spécialisés.
Le nombre de professionnels formés.
L'évolution de l'accessibilité des dispositifs.
La satisfaction des personnes accompagnées.
Les innovations expérimentées puis diffusées.

À retenir

L'inclusion ne consiste pas à proposer une solution différente. Elle consiste à construire un environnement dans lequel chacun peut exercer pleinement son autonomie, quelles que soient ses capacités.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 10

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL : PROTÉGER LES FEMMES ET LES HOMMES AU TRAVAIL

« Chaque déplacement professionnel doit permettre d'accomplir une mission, jamais de mettre une vie en danger. »

Le constat

« Le risque routier professionnel, première cause de mortalité liée au travail »

Chaque jour, des millions de déplacements sont réalisés dans le cadre d'une activité professionnelle.

Qu'il s'agisse d'un salarié effectuant une tournée, d'un artisan rejoignant un chantier, d'un professionnel de santé, d'un commercial, d'un enseignant de la conduite ou d'un agent territorial, la route constitue un lieu de travail à part entière.

Pourtant, le risque routier reste encore trop souvent considéré comme une problématique secondaire.

Il est parfois réduit à une simple sensibilisation annuelle ou à une obligation réglementaire, alors qu'il concerne directement la santé, la sécurité, la qualité de vie au travail et la performance des organisations.

La mobilité professionnelle évolue également. Télétravail, véhicules électriques, mobilités douces, nouveaux modes de livraison, développement des plateformes numériques ou encore intensification des déplacements transforment profondément les conditions d'exposition au risque.

Ces évolutions appellent de nouvelles réponses.

Les enjeux

Prévenir le risque routier professionnel, c'est protéger les salariés, les dirigeants, les bénévoles et l'ensemble des usagers de la route.

C'est également réduire les conséquences humaines, sociales et économiques des accidents.

Au-delà des dommages corporels, un accident peut entraîner des répercussions importantes pour une entreprise : désorganisation de l'activité, absentéisme, coûts matériels, impact psychologique sur les équipes, difficultés de recrutement ou atteinte à l'image.

Faire de la mobilité un sujet de management et de prévention constitue donc un investissement durable pour les organisations.

Les réponses du CEMSR

Comprendre

Analyser les pratiques de déplacement, identifier les facteurs de risque, accompagner les organisations dans l'évaluation de leurs besoins et valoriser les retours d'expérience.

———

Éduquer

Former les dirigeants, les encadrants et les salariés, développer une véritable culture de prévention et intégrer durablement la sécurité routière dans les politiques de qualité de vie au travail.

———

Mobiliser

Réunir employeurs, représentants du personnel, assureurs, services de prévention, collectivités, organismes de formation et partenaires institutionnels autour d'une démarche commune.

———

Sécuriser

Accompagner la mise en œuvre de plans d'action adaptés aux réalités de chaque structure : organisation des déplacements, gestion des véhicules, sensibilisation, procédures internes et suivi des actions.

———

Réinventer

Expérimenter de nouveaux outils de prévention, développer des formations immersives, intégrer les innovations technologiques et diffuser les démarches les plus efficaces auprès des entreprises et des collectivités.

———

Ce que le CEMSR souhaite mesurer

Le nombre d'organisations accompagnées.
L'évolution des pratiques de prévention.
La participation aux actions de sensibilisation.
Le développement de plans de prévention du risque routier.
Les retours d'expérience des employeurs et des salariés.
La diffusion des bonnes pratiques.

À retenir

Le risque routier professionnel n'est pas uniquement une obligation réglementaire. Il constitue un enjeu de santé, de management, de responsabilité sociale et de performance durable.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 11

L'INSERTION, LA PRÉCARITÉ ET LES PUBLICS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ : REDONNER LE POUVOIR D'AGIR

« La mobilité ne résout pas toutes les difficultés. Mais son absence en crée souvent de nouvelles. »

Le constat

Pour de nombreuses personnes, la difficulté ne réside pas uniquement dans l'absence d'un véhicule ou d'un permis de conduire.

Les freins à la mobilité sont souvent multiples et s'additionnent : difficultés financières, éloignement géographique, méconnaissance des dispositifs existants, obstacles administratifs, maîtrise insuffisante de la langue, perte de confiance, isolement social ou absence de réseau.

Ces situations concernent des publics très divers : jeunes en insertion, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, familles monoparentales, nouveaux arrivants, personnes accompagnées par les structures d'insertion ou confrontées à une rupture de parcours.

La mobilité devient alors bien plus qu'un déplacement.

Elle représente une condition d'accès aux droits, à l'emploi, à la formation, au logement, aux soins et à la vie sociale.

Les enjeux

Réduire les inégalités de mobilité contribue directement à renforcer les parcours d'insertion et à prévenir les situations d'exclusion.

Chaque personne retrouve une capacité à agir lorsque les obstacles sont identifiés et que les solutions sont construites avec elle, plutôt que pour elle.

Les réponses les plus efficaces reposent sur une approche globale, mobilisant les compétences des acteurs sociaux, des collectivités, des services publics, des associations, des employeurs et des professionnels de la mobilité.

La coopération devient alors un levier essentiel de réussite.

Les réponses du CEMSR

Comprendre

Identifier les freins rencontrés par les différents publics, analyser les besoins des territoires et développer une connaissance partagée des situations de vulnérabilité afin d'adapter les réponses.

Éduquer

Informer les personnes sur leurs droits, les dispositifs existants et les solutions de mobilité,

tout en renforçant leur autonomie dans les démarches et les apprentissages nécessaires.

———

Mobiliser

Créer des passerelles entre les structures d'insertion, France Travail, les Missions Locales, les CAF, les associations, les employeurs, les organismes de formation, les collectivités et l'ensemble des partenaires concernés.

———

Sécuriser

Accompagner les parcours de mobilité en veillant à proposer des solutions adaptées, progressives et durables, permettant de limiter les ruptures dans les projets de vie.

———

Réinventer

Expérimenter de nouveaux dispositifs d'accompagnement, encourager les coopérations locales et valoriser les initiatives permettant de lever durablement les freins à la mobilité.

———

Ce que le CEMSR souhaite mesurer

Le nombre de personnes accompagnées.
La diversité des partenariats développés.
L'amélioration de l'accès à l'emploi ou à la formation.
La réduction des ruptures de parcours.
La satisfaction des bénéficiaires et des partenaires.
Les dispositifs expérimentés et diffusés.

———

À retenir

Agir pour la mobilité des publics en situation de vulnérabilité, c'est agir simultanément pour l'emploi, la santé, l'inclusion, l'autonomie et la cohésion sociale.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 12

LES TERRITOIRES : GARANTIR UNE MOBILITÉ ÉQUITABLE PARTOUT

« L'accès à la mobilité ne devrait jamais dépendre du lieu où l'on habite. »

Le constat

La France est riche de la diversité de ses territoires. Métropoles, villes moyennes, espaces ruraux, littoraux, quartiers prioritaires ou zones périurbaines présentent des réalités très différentes.

Cette diversité constitue une force.

Elle implique cependant que les besoins de mobilité ne puissent être abordés de manière uniforme.

Dans certains territoires, l'offre de transport est dense mais parfois difficilement accessible ou peu lisible.

Dans d'autres, la voiture demeure indispensable pour accéder à l'emploi, aux études, aux soins ou aux services publics.

Les collectivités sont confrontées à des défis multiples : évolution démographique, contraintes budgétaires, transition écologique, attractivité des territoires, maintien des services de proximité et développement économique.

Dans ce contexte, la mobilité devient un facteur majeur d'équilibre territorial.

Les enjeux

Une politique de mobilité efficace doit être capable de s'adapter aux réalités locales.

Les solutions pertinentes dans une métropole ne sont pas nécessairement adaptées à une commune rurale.

À l’inverse, certaines innovations développées dans de petits territoires peuvent inspirer des politiques publiques à une échelle beaucoup plus large.

L’enjeu consiste donc à favoriser des réponses construites avec les acteurs locaux, à partir de leurs besoins, de leurs ressources et de leurs ambitions.

La proximité constitue une condition essentielle de la réussite.

———

Les réponses du CEMSR

Comprendre

Réaliser des diagnostics territoriaux, analyser les besoins locaux, observer les évolutions démographiques et identifier les spécificités propres à chaque territoire.

———

Éduquer

Accompagner les élus, les professionnels, les citoyens et les partenaires dans la compréhension des enjeux locaux de mobilité et de sécurité routière.

———

Mobiliser

Créer des dynamiques territoriales associant collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, professionnels de santé, organismes de formation et services publics.

———

Sécuriser

Contribuer au développement d’actions adaptées aux réalités locales afin de renforcer la sécurité des déplacements et l’accès à la mobilité pour tous.

———

Réinventer

Valoriser les initiatives locales, expérimenter de nouveaux dispositifs et favoriser le partage des expériences entre les territoires.

———

Ce que le CEMSR souhaite mesurer

Le nombre de diagnostics territoriaux réalisés.
Les partenariats développés avec les collectivités.
Les actions déployées localement.
Les innovations territoriales diffusées.
La satisfaction des partenaires publics.
Les coopérations créées entre territoires.

———

À retenir

Chaque territoire possède ses propres réalités. Les réponses les plus efficaces sont celles qui s'appuient sur les forces locales tout en bénéficiant des connaissances et des expériences partagées à l'échelle nationale.

———

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 13

RECHERCHE, INNOVATION ET PROSPECTIVE : PRÉPARER LES MOBILITÉS DE DEMAIN

« Préparer l'avenir, ce n'est pas prédire ce qui arrivera. C'est construire dès aujourd'hui les réponses dont demain aura besoin. »

———

Le constat

La mobilité évolue à un rythme inédit.

Les véhicules deviennent plus connectés.

Les systèmes d'aide à la conduite se généralisent.

Les mobilités douces se développent.

L'intelligence artificielle transforme les outils pédagogiques, l'analyse des données et les services aux usagers.

Les enjeux environnementaux modifient les pratiques de déplacement.

Les attentes des citoyens évoluent elles aussi, tout comme les modes d'apprentissage, les usages numériques et les organisations du travail.

Ces transformations ouvrent des perspectives considérables.

Elles soulèvent également de nouvelles questions éthiques, pédagogiques, techniques et organisationnelles.

———

Les enjeux

L'innovation n'a de valeur que lorsqu'elle améliore concrètement la vie des personnes.

Elle ne doit jamais être recherchée pour elle-même.

Chaque nouvelle technologie, chaque nouvelle pratique ou chaque nouveau dispositif doit être évalué au regard de son utilité, de son accessibilité, de sa sécurité et de son impact réel.

Dans cette perspective, la recherche, l'expérimentation et l'évaluation deviennent des leviers essentiels d'amélioration continue.

———

Les réponses du CEMSR

Comprendre

Assurer une veille permanente sur les évolutions scientifiques, réglementaires, technologiques et sociétales afin d'anticiper les besoins futurs.

———

Éduquer

Diffuser les connaissances issues de la recherche, accompagner les professionnels dans l'appropriation des innovations et développer une culture de l'amélioration continue.

———

Mobiliser

Créer des coopérations entre chercheurs, universités, collectivités, entreprises, associations, établissements de formation et acteurs de terrain afin de favoriser l'émergence de projets communs.

———

Sécuriser

Évaluer les innovations avant leur diffusion, mesurer leurs effets et promouvoir les solutions démontrant une réelle valeur ajoutée pour les usagers.

———

Réinventer

Expérimenter, documenter et partager les nouvelles pratiques afin de préparer les mobilités de demain tout en restant fidèles aux principes de sécurité, d'inclusion et d'intérêt général.

———

Ce que le CEMSR souhaite mesurer

Les partenariats de recherche développés.
Les expérimentations conduites.
Les publications produites.
Les innovations évaluées.
Les solutions diffusées auprès des acteurs.
L'impact des projets sur les territoires.

À retenir

L’innovation ne consiste pas à faire différemment. Elle consiste à faire mieux, de manière démontrable, au bénéfice de l’ensemble de la société.

PAGE 14

LES FONDATIONS DU CEMSR

Plus de vingt années d'engagement au service de la mobilité, de l'autonomie et de la sécurité routière

« Une expertise ne se revendique pas. Elle se construit par l'expérience, se confirme par les résultats et se partage au service de l'intérêt général. »

De l'expérience à l'expertise

Le Centre d'Expertise de la Mobilité et de la Sécurité Routière (CEMSR) n'est pas né d'une idée isolée.

Il est l'aboutissement naturel de plus de vingt années d'engagement de femmes et d'hommes convaincus que la mobilité constitue l'un des piliers fondamentaux de l'autonomie, de l'insertion sociale, de l'emploi et de la citoyenneté.

Au fil des années, les membres fondateurs du CEMSR ont développé, expérimenté et perfectionné des centaines d'actions de prévention, de formation, d'accompagnement et d'innovation auprès de publics extrêmement variés.

Ces expériences ont permis de construire une expertise reconnue, fondée sur l'observation du terrain, l'expérimentation, l'évaluation et la coopération avec de nombreux partenaires institutionnels, associatifs, éducatifs et économiques.

La création du CEMSR répond aujourd'hui à une ambition simple : structurer cette expertise, la rendre accessible, la diffuser largement et la mettre durablement au service des territoires.

Le CEMSR ne constitue donc pas un point de départ.

Il représente une nouvelle étape dans une histoire déjà riche d'engagements et d'innovations.

Les structures fondatrices

Le CEMSR s'appuie principalement sur deux structures fondatrices complémentaires.

L'Auto-école du Moulin

Depuis plus de vingt ans, l'Auto-école du Moulin développe une approche de la mobilité qui dépasse largement la seule préparation au permis de conduire.

Elle intervient auprès de publics très diversifiés, accompagne des collectivités, des établissements scolaires, des entreprises, des associations et participe régulièrement à des actions de prévention, de sensibilisation et d'inclusion.

Son expérience constitue aujourd'hui l'un des principaux socles opérationnels du CEMSR.

ECSR

L'École de Conduite Supérieure Rochelaise (ECSR) apporte au CEMSR une expertise spécifique en matière de formation professionnelle, d'ingénierie pédagogique et de développement des compétences.

Elle constitue également une réserve de ressources humaines qualifiées, un vivier de futurs professionnels de la mobilité ainsi qu'un réseau national construit au travers des partenariats développés avec les organismes de formation, les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs de la sécurité routière.

En réunissant ces deux structures au sein d'un même projet associatif, le CEMSR dispose d'une capacité unique à articuler expertise de terrain, innovation pédagogique, recherche appliquée et diffusion ~~nationale~~ des bonnes pratiques.

Les fondations d'une expertise de terrain

Au cours des vingt dernières années, les membres fondateurs ont conduit ou contribué à de nombreuses actions qui illustrent les différents champs d'intervention du futur CEMSR.

Ces réalisations ne constituent pas un inventaire exhaustif. Elles témoignent de la diversité

des expériences acquises et de la confiance accordée par de nombreux partenaires.

Sensibiliser les jeunes générations

Parce que la culture de la mobilité s'acquiert dès le plus jeune âge, de nombreuses actions ont été développées auprès des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Parmi les expériences conduites :

- interventions dans des écoles maternelles ;
- accueils périscolaires ;
- collèges et lycées professionnels ;
- associations de parents d'élèves (AARPE) ;
- actions de prévention sur les dangers de l'alcool, des stupéfiants, des distracteurs numériques et des comportements à risque ;
- participation au Service National Universel durant deux éditions consécutives en Charente-Maritime, avec plus de 400 jeunes sensibilisés.

Favoriser une mobilité inclusive

Le CEMSR s'inscrit dans une démarche visant à rendre la mobilité accessible au plus grand nombre.

Cette expertise s'est construite grâce à des coopérations avec de nombreux acteurs de l'inclusion sociale et du handicap.

Parmi eux :

- ADEI ;
- MDPH ;
- France Travail ;
- Agefiph ;
- dispositif PLIE de La Rochelle ;
- Croix-Rouge française ;
- Centre Richelieu (~~tests psychotechniques, stages de sensibilisation et~~ actions en faveur des personnes en situation de handicap) ;
- Direction Enfance et Famille du Département de la Charente-Maritime ;
- équipes de prévention spécialisée de Villeneuve-les-Salines ;
- structures d'accueil telles que *Au Petit Bonheur* et différents lieux de vie.

Les membres fondateurs ont également participé à la journée Stade vers l'emploi, réunissant institutions, associations et employeurs autour de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

———

Prévenir le risque routier professionnel

Les déplacements liés au travail représentent un enjeu majeur de santé, de sécurité et de performance pour les organisations.

Les équipes fondatrices ont développé des actions de sensibilisation auprès de nombreuses structures publiques et privées.

Parmi les partenaires figurent notamment :

- La Poste ;
- Titi Floris, entreprise spécialisée dans le transport de personnes ;
- Colas La Rochelle, dans le cadre d'actions de prévention du risque routier professionnel.

Ces interventions ont permis de sensibiliser salariés, encadrants et dirigeants aux enjeux des déplacements professionnels, en développant une véritable culture de prévention et de responsabilité.

———

Accompagner les seniors vers une mobilité durable

Le vieillissement de la population nécessite de nouvelles approches permettant de préserver l'autonomie sans stigmatiser les conducteurs.

Les équipes fondatrices ont ainsi organisé plusieurs sessions de remise à niveau réunissant plus de 60 participants, en partenariat avec différents Centres Communaux d'Action Sociale.

Parmi eux :

- CCAS de La Rochelle ;
- CCAS de Puilboreau ;
- CCAS de Marsilly ;
- CCAS de Nieul-sur-Mer ;

- CCAS de Saintes.

Innover avec les acteurs de la mobilité

L'innovation constitue l'un des moteurs historiques des structures fondatrices.

Depuis de nombreuses années, les équipes à l'origine du CEMSR participent au développement, à l'expérimentation et à la diffusion de nouvelles approches pédagogiques destinées à faire évoluer la formation à la mobilité et à la sécurité routière.

Parmi les principales coopérations figurent :

- Codapagos, outil pédagogique innovant ayant développé une méthode d'enseignement spécifique permettant aux lycéens de préparer le Code de la route directement au sein de leur établissement. Les membres fondateurs du CEMSR, à travers l'Auto-école du Moulin, participent activement à son développement et à son déploiement sur le territoire rochelais.
- Actiroute ;
- CEFR ;
- IEMOB (Institut de l'Éducation et de la Mobilité) ;
- différents acteurs de la formation, de la prévention routière et de l'innovation pédagogique.

scolaire

Ces collaborations traduisent une volonté permanente d'expérimenter, d'évaluer et de diffuser des solutions nouvelles répondant aux évolutions des besoins des citoyens et des professionnels.

Développer des coopérations avec les territoires

Le CEMSR est profondément ancré dans une logique de coopération territoriale.

Au fil des années, les équipes fondatrices ont accompagné de nombreuses collectivités et établissements publics.

Parmi eux :

- Département de la Charente-Maritime ;
- Direction Territoriale de La Rochelle ;
- communes de Périgny, Dompierre-sur-Mer, Marsilly et d'autres collectivités

partenaires ;
- CCAS ;
- CDIJ ;
- établissements scolaires ;
- réseaux associatifs locaux.

Ces partenariats ont permis de construire des réponses adaptées aux réalités locales tout en développant une expertise aujourd'hui transposable à d'autres territoires.

———

Enseignement supérieur et recherche

Le rapprochement entre les acteurs de la mobilité et le monde académique constitue un levier majeur d'innovation.

Dans cette perspective, les membres fondateurs ont développé un partenariat avec Excelia, établissement d'enseignement supérieur de référence implanté à La Rochelle, accueillant plusieurs milliers d'étudiants et d'apprenants chaque année.

Cette coopération ouvre des perspectives en matière de recherche appliquée, d'innovation sociale, d'entrepreneuriat, de communication, d'évaluation des politiques publiques et de développement de nouveaux projets autour de la mobilité et de la sécurité routière.

———

Engagement citoyen et sécurité civile

Les valeurs de solidarité et d'engagement citoyen occupent une place essentielle dans l'identité du CEMSR.

Les équipes fondatrices ont ainsi développé des coopérations avec :

- la Croix-Rouge française ;
- la SNSM ;
- la Préparation Militaire Marine ;
- différents acteurs de la sécurité civile et de l'engagement citoyen.

Ces partenariats témoignent d'une vision de la mobilité étroitement liée à la responsabilité individuelle, à la prévention et au service de l'intérêt général.

———

Une expertise construite avec le territoire

Le CEMSR est né de milliers d'heures de coopération avec des partenaires issus de domaines variés : collectivités, établissements scolaires, associations, entreprises, institutions publiques, organismes de formation et acteurs de la sécurité routière.

Cette diversité constitue aujourd'hui l'une de ses principales richesses.

Elle démontre qu'une approche globale de la mobilité n'est possible qu'en réunissant des compétences multiples autour d'un objectif commun : permettre à chacun de se déplacer de manière plus autonome, plus sûre et plus inclusive.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 15

UNE EXPERTISE CONSTRUITE SUR LE TERRAIN

« Les plus grandes expertises ne naissent pas dans les bureaux. Elles naissent au contact des réalités humaines, des territoires et des défis quotidiens. »

———

Le constat

La mobilité est une réalité profondément humaine.

Aucun territoire, aucune entreprise, aucune association, aucun établissement scolaire ne rencontre exactement les mêmes problématiques.

Chaque public possède ses propres contraintes.

Chaque génération développe ses propres usages.

Chaque territoire construit ses propres réponses.

Face à cette diversité, il n'existe pas de solution universelle.

Il existe en revanche une conviction forte : l'expérience accumulée sur le terrain constitue la matière première de toute véritable expertise.

Pendant plus de vingt années, les membres fondateurs du CEMSR ont fait le choix d'aller au-devant des besoins plutôt que d'attendre qu'ils s'expriment.

Ils ont accompagné des enfants, des adolescents, des familles, des salariés, des seniors, des personnes en situation de handicap, des collectivités, des entreprises et de nombreuses institutions.

Chaque intervention est devenue une source d'apprentissage.

Chaque partenariat a enrichi la compréhension des enjeux.

Chaque expérimentation a contribué à construire une expertise aujourd'hui mise au service du plus grand nombre.

———

Une expertise construite dans l'action

L'expérience des membres fondateurs du CEMSR ne repose pas uniquement sur la formation à la conduite.

Elle s'est progressivement élargie à l'ensemble des enjeux liés à la mobilité, à la prévention, à l'autonomie et à la sécurité routière.

Cette évolution a conduit à développer des actions dans des domaines très variés :

prévention auprès des jeunes ;
mobilité inclusive ;
insertion professionnelle ;
prévention du risque routier en entreprise ;
accompagnement des seniors ;
innovation pédagogique ;
partenariats institutionnels ;
expérimentation de nouveaux outils.

Cette diversité constitue aujourd'hui la principale richesse du CEMSR.

Elle permet d'aborder les problématiques de mobilité dans leur globalité plutôt qu'au travers d'une seule discipline.

———

Une confiance construite avec les territoires

Cette expertise n'aurait jamais pu être acquise sans la confiance accordée par de nombreux partenaires.

Collectivités territoriales, associations, établissements scolaires, entreprises, institutions publiques, services sociaux ou organismes spécialisés ont permis aux équipes fondatrices d'intervenir auprès de milliers de personnes, dans des contextes extrêmement variés.

Au fil des années, ces collaborations ont fait émerger un constat partagé :

les enjeux de mobilité dépassent largement la question du permis de conduire.

Ils concernent l'éducation, l'emploi, la santé, le handicap, le vieillissement, la cohésion sociale, l'égalité des chances et l'attractivité des territoires.

C'est précisément cette vision transversale qui a conduit à la création du CEMSR.

———

À retenir

Le CEMSR ne capitalise pas uniquement des actions réalisées. Il capitalise une expérience humaine, pédagogique et territoriale qui constitue aujourd'hui le socle de son expertise.

———

DES COOPÉRATIONS QUI DONNENT DU SENS À L'ACTION

L'intelligence collective au service de la mobilité

« Les réponses les plus efficaces naissent toujours de la rencontre entre des compétences différentes poursuivant un objectif commun. »

———

Coopérer pour mieux comprendre

Aucune organisation ne peut, à elle seule, répondre à l'ensemble des enjeux liés à la mobilité.

Le CEMSR est né d'une conviction forte : la coopération constitue le premier levier d'innovation.

Depuis plus de vingt années, les membres fondateurs ont construit un réseau de partenaires aux compétences complémentaires.

Chaque partenariat répond à un objectif précis.

Non pas juxtaposer des actions.

Mais construire des réponses globales.

———

Coopérer avec les institutions

Les collectivités et institutions publiques constituent des partenaires privilégiés.

Leur connaissance des territoires permet d'identifier les besoins réels des habitants et d'adapter les actions au contexte local.

Au fil des années, des collaborations ont notamment été développées avec :

le Département de la Charente-Maritime ;
la Direction Enfance et Famille ;
plusieurs CCAS (La Rochelle, Puilboreau, Marsilly, Nieul-sur-Mer, Saintes…) ;
France Travail ;
la MDPH ;
le dispositif PLIE de La Rochelle ;
le CDIJ ;
plusieurs communes partenaires.

Ces coopérations ont permis de développer des actions concrètes en faveur de l'insertion, de l'autonomie et de la prévention.

———

Coopérer avec le monde associatif

Le tissu associatif constitue un formidable laboratoire d'innovation sociale.

Les membres fondateurs du CEMSR ont ainsi développé de nombreuses actions avec :

l'ADEI ;
la Croix-Rouge française ;
la SNSM ;
les équipes de prévention spécialisée de Villeneuve-les-Salines ;

les lieux de vie ;
Au Petit Bonheur ;
les associations de parents d'élèves (AARPE).

Ces expériences ont permis de développer des approches adaptées aux publics les plus fragiles et de renforcer la dimension humaine des projets.

———

Coopérer avec les acteurs économiques

Les entreprises jouent un rôle essentiel dans la prévention du risque routier.

Le CEMSR s'appuie également sur cette expérience acquise auprès d'acteurs économiques engagés.

Parmi eux :

La Poste ;
Titi Floris ;
Colas La Rochelle.

Ces collaboration démontrent que la sécurité routière constitue aussi un enjeu de santé au travail, de responsabilité sociale et de performance collective.

———

À retenir

Le CEMSR considère chaque partenariat comme une opportunité d'apprendre, d'innover et de construire des solutions plus efficaces au bénéfice de tous.

———

« Innover ne consiste pas à inventer pour inventer. Innover consiste à rendre les connaissances plus accessibles, plus efficaces et plus utiles à chacun. »

———

L'innovation comme culture

L'innovation ne se limite pas aux technologies.

Elle concerne également les méthodes pédagogiques, les outils de sensibilisation, les modes d'apprentissage, les partenariats et les nouvelles formes de coopération.

Depuis plusieurs années, les membres fondateurs du CEMSR participent activement au développement de solutions destinées à moderniser l'apprentissage de la mobilité.

———

Une pédagogie en constante évolution

Cette volonté d'innover s'est traduite par plusieurs coopérations structurantes avec les acteurs de la mobilité.

Parmi elles figure notamment Codapagos, un outil pédagogique innovant ayant développé une méthode originale d'enseignement du Code de la route directement au sein des établissements scolaires.

À travers l'Auto-école du Moulin, les membres fondateurs du CEMSR participent à son développement et à son déploiement sur le territoire rochelais, convaincus que l'accès précoce à l'éducation routière constitue un levier majeur de prévention.

Cette dynamique est renforcée par des collaborations avec :

Actiroute ;
CEFR ;
IEMOB (Institut de l'Éducation et de la Mobilité) ;
les établissements scolaires ;
les organismes de formation.

———

Faire dialoguer la recherche et le terrain

Le développement d'une expertise durable suppose également de rapprocher le monde académique des réalités du terrain.

Le partenariat engagé avec Excelia illustre cette volonté de favoriser les échanges entre chercheurs, étudiants, entrepreneurs et professionnels de la mobilité.

L'objectif est clair : transformer les expériences de terrain en connaissances, puis ces connaissances en innovations utiles aux territoires.

———

À retenir

Pour le CEMSR, l'innovation n'a de valeur que lorsqu'elle améliore concrètement la compréhension, l'apprentissage et la sécurité des mobilités.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 18

DU SAVOIR À L'ACTION

Transformer l'expertise en solutions concrètes

« Une expertise n'a de valeur que lorsqu'elle améliore concrètement la vie des citoyens. »

———

Une ambition tournée vers l'action

Observer, comprendre et analyser constituent les premières étapes de toute démarche d'expertise.

Elles ne sauraient cependant constituer une finalité.

L'ambition du CEMSR est de transformer les connaissances acquises en solutions concrètes, accessibles et reproductibles au bénéfice des territoires.

Chaque étude doit conduire à une action.

Chaque expérimentation doit permettre une amélioration.

Chaque partenariat doit produire une valeur durable.

Le CEMSR entend ainsi faire le lien entre la réflexion stratégique et les réalités du terrain.

———

Une approche globale

Les problématiques de mobilité ne peuvent être traitées de manière isolée.

Former sans sensibiliser reste insuffisant.

Sensibiliser sans accompagner limite les effets.

Innover sans évaluer comporte des risques.

À l'inverse, une approche coordonnée permet d'agir durablement.

C'est pourquoi le CEMSR développe une méthode d'intervention fondée sur la complémentarité de plusieurs dispositifs permanents, capables d'accompagner les acteurs à chaque étape de leurs projets.

Ces dispositifs constituent le cœur opérationnel du Centre d'Expertise.

Ils assurent la continuité entre la recherche, l'expérimentation, la formation, l'accompagnement et l'évaluation.

———

Une organisation au service des territoires

Le CEMSR n'a pas vocation à produire des actions standardisées.

Chaque territoire possède ses spécificités, ses contraintes et ses ressources.

L'objectif est donc d'apporter un cadre méthodologique commun tout en laissant une large place à l'adaptation locale.

Cette capacité d'adaptation constitue l'une des forces du Centre d'Expertise.

Elle permet de construire des réponses sur mesure tout en conservant un haut niveau d'exigence scientifique, pédagogique et opérationnelle.

———

À retenir

Le rôle du CEMSR n'est pas seulement de comprendre les enjeux de mobilité. Il est de transformer cette compréhension en actions concrètes, utiles et durables.

———

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 19

L'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Comprendre aujourd'hui pour mieux préparer demain

« On ne peut améliorer durablement que ce que l'on prend le temps d'observer, de mesurer et de comprendre. »

———

Observer avant d'agir

La qualité d'une politique publique dépend de la qualité des informations sur lesquelles elle repose.

Pour cette raison, le CEMSR souhaite développer un Observatoire permanent de la Mobilité et de la Sécurité Routière.

Sa mission sera de recueillir, analyser et diffuser des données permettant d'éclairer les décisions des collectivités, des entreprises, des associations et des institutions.

L'Observatoire ne se limitera pas aux statistiques d'accidentalité.

Il s'intéressera également aux comportements, aux difficultés d'accès à la mobilité, aux évolutions sociétales, aux nouvelles pratiques et aux innovations pédagogiques.

———

Produire une connaissance utile

L'objectif n'est pas d'accumuler des données.

Il est de produire une connaissance directement exploitable par les décideurs.

L'Observatoire pourra ainsi contribuer à :

- identifier les besoins émergents ;
- accompagner les collectivités dans leurs diagnostics ;
- mesurer l'impact des actions menées ;
- valoriser les initiatives locales ;
- alimenter les politiques publiques par des données objectivées.

À terme, il a vocation à devenir une ressource de référence pour l'ensemble des partenaires du CEMSR.

———

Une expertise partagée

Les travaux de l'Observatoire seront régulièrement diffusés sous différentes formes :

- rapports d'analyse ;
- notes de synthèse ;
- indicateurs territoriaux ;
- baromètres thématiques ;
- publications scientifiques ou techniques.

L'objectif est de rendre l'information accessible au plus grand nombre afin de favoriser une culture commune de la mobilité.

———

À retenir

L'Observatoire constitue la mémoire, le laboratoire d'analyse et le premier outil d'aide à

la décision du CEMSR.

———

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 20

L'ACADÉMIE CEMSR

Former aujourd'hui les acteurs de la mobilité de demain

« Transmettre des connaissances, c'est multiplier les capacités d'agir. »

———

Former tout au long de la vie

Les enjeux de mobilité évoluent en permanence.

Les connaissances doivent évoluer au même rythme.

Le CEMSR souhaite ainsi créer une Académie destinée à diffuser les savoir**s,** renforcer les compétences et accompagner la montée en qualification de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette Académie s'adressera aussi bien aux professionnels qu'aux élus, aux bénévoles, aux entreprises, aux établissements scolaires, aux associations ou encore aux citoyens.

———

Une pédagogie ouverte

L'Académie proposera une diversité de formats afin de répondre aux besoins de chacun :

- formations présentielles ;
- classes virtuelles ;
- webinaires ;
- conférences ;
- ateliers pratiques ;
- journées techniques ;
- parcours certifiants ;

- ressources pédagogiques en libre accès.

Cette diversité permettra d'assurer une diffusion large des connaissances tout en maintenant un haut niveau d'exigence.

———

Développer une communauté d'apprentissage

Au-delà des formations, l'Académie aura vocation à fédérer une véritable communauté de professionnels partageant leurs expériences, leurs innovations et leurs bonnes pratiques.

Elle contribuera ainsi à faire émerger une culture commune de la mobilité fondée sur la coopération, l'évaluation et l'amélioration continue.

———

À retenir

Former ne consiste pas uniquement à transmettre des connaissances. Former, c'est permettre à chacun de devenir acteur de la mobilité de demain.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 21

LE LABORATOIRE D'INNOVATION ET D'EXPÉRIMENTATION

Imaginer, tester et évaluer les mobilités de demain

« Les grandes innovations ne remplacent pas l'expérience. Elles lui donnent les moyens d'aller plus loin. »

———

Expérimenter avant de généraliser

Les évolutions technologiques transforment profondément notre manière de nous déplacer, d'apprendre et d'interagir avec notre environnement.

Véhicules connectés, intelligence artificielle, outils immersifs, nouvelles mobilités, plateformes numériques, dispositifs d'assistance ou encore nouvelles approches pédagogiques modifient progressivement les pratiques des citoyens comme celles des professionnels.

Face à ces évolutions, le CEMSR considère que chaque innovation doit être évaluée avant d'être largement diffusée.

L'objectif n'est pas d'innover pour suivre une tendance.

L'objectif est d'identifier les solutions qui apportent une réelle amélioration pour les usagers, les territoires et les professionnels.

———

Faire dialoguer la recherche et le terrain

Le Laboratoire d'Innovation a vocation à devenir un espace de rencontre entre les chercheurs, les enseignants, les entreprises, les collectivités, les associations et les professionnels de la mobilité.

Les expérimentations conduites devront toujours répondre à une problématique concrète observée sur le terrain.

Chaque innovation fera l'objet d'une analyse de son impact, de son acceptabilité, de sa faisabilité et de son intérêt collectif.

Cette démarche permettra de transformer les expériences locales en références reproductibles.

———

Des domaines d'expérimentation variés

Le Laboratoire pourra notamment accompagner des projets relatifs :

- à l'intelligence artificielle appliquée à la pédagogie et à la prévention ;
- aux simulateurs de conduite et outils immersifs ;
- aux nouvelles mobilités et à leurs usages ;
- à la mobilité inclusive et aux aides techniques ;
- aux innovations numériques ;
- aux méthodes d'apprentissage ;

- aux outils d'évaluation ;
- aux dispositifs favorisant l'autonomie des publics.

L'ensemble de ces travaux contribuera à préparer les mobilités de demain sans jamais perdre de vue les besoins des citoyens.

———

À retenir

Le Laboratoire d'Innovation du CEMSR transforme les idées en expérimentations, les expérimentations en connaissances et les connaissances en solutions utiles aux territoires.

———

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 22

LE RÉSEAU TERRITORIAL

Fédérer les compétences pour accompagner les territoires

« Les plus belles réussites sont toujours collectives. »

———

Aucun territoire ne détient seul toutes les réponses

Les enjeux de mobilité diffèrent selon les réalités locales.

Une commune rurale ne rencontre pas les mêmes problématiques qu'une métropole.

Une entreprise n'a pas les mêmes besoins qu'un établissement scolaire.

Une association spécialisée dans le handicap n'agit pas dans le même contexte qu'un service social ou qu'une collectivité.

Pour autant, chacun détient une partie de la solution.

Le rôle du CEMSR est précisément de créer les conditions permettant à ces compétences de se rencontrer, de dialoguer et de construire ensemble des réponses adaptées.

———

Une plateforme de coopération

Le Réseau Territorial constitue l'un des piliers majeurs du CEMSR.

Il ne repose pas sur une logique hiérarchique mais sur une logique de coopération.

Le Centre d'Expertise souhaite favoriser les échanges entre :

- les collectivités territoriales ;
- les services de l'État ;
- les établissements scolaires et universitaires ;
- les associations ;
- les entreprises ;
- les organismes de formation ;
- les professionnels de santé ;
- les chercheurs ;
- les citoyens engagés.

Chaque partenaire conserve son identité, son autonomie et ses compétences.

Le CEMSR agit comme un facilitateur, un coordinateur et un accélérateur de projets.

———

Développer une intelligence territoriale

Au-delà de la coopération, ce réseau a vocation à favoriser le partage des expériences.

Une initiative réussie dans un territoire pourra ainsi inspirer d'autres collectivités.

Une innovation pédagogique développée dans un établissement pourra être adaptée ailleurs.

Une expérimentation conduite avec une entreprise pourra bénéficier à l'ensemble d'un secteur d'activité.

Le CEMSR souhaite ainsi faire circuler les connaissances aussi facilement que les citoyens circulent sur les territoires.

À retenir

Le CEMSR ne construit pas un réseau de partenaires. Il construit une communauté d'acteurs engagés au service de la mobilité.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 23

LES GRANDES CAMPAGNES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mobiliser durablement les citoyens autour de la mobilité

« Une campagne de prévention réussie ne transmet pas seulement une information. Elle déclenche une prise de conscience. »

Sensibiliser autrement

La prévention routière ne peut plus se limiter à une communication descendante.

Les citoyens souhaitent aujourd'hui comprendre, expérimenter, participer et échanger.

Le CEMSR souhaite développer des campagnes capables de créer un véritable engagement autour des enjeux de mobilité.

Ces campagnes associeront pédagogie, innovation, proximité et participation citoyenne.

Créer des rendez-vous de référence

Le Centre d'Expertise ambitionne de développer plusieurs événements structurants susceptibles de devenir des rendez-vous incontournables.

Parmi eux :

- le Festival de la Mobilité et de la Sécurité Routière, destiné à réunir professionnels, chercheurs, collectivités, entreprises et grand public ;
- des journées thématiques consacrées à la jeunesse, aux seniors, au handicap ou au risque routier professionnel ;
- des conférences nationales ;
- des colloques scientifiques ;
- des rencontres territoriales ;
- une cérémonie valorisant les initiatives exemplaires en matière de mobilité et de sécurité routière.

Ces événements auront pour objectif de diffuser les bonnes pratiques, de favoriser les échanges d'expériences et de mettre en lumière les initiatives les plus inspirantes.

———

Donner envie d'agir

Les campagnes du CEMSR ne chercheront pas uniquement à informer.

Elles auront vocation à susciter l'engagement.

Chaque citoyen, chaque association, chaque entreprise ou chaque collectivité pourra devenir acteur de cette dynamique collective.

La prévention ne sera plus perçue comme une contrainte mais comme une opportunité de construire ensemble une société plus sûre et plus inclusive.

———

À retenir

Le CEMSR souhaite faire de chaque campagne un moment de mobilisation collective au service d'une mobilité plus responsable.

Mesurer l’impact afin d’améliorer durablement les politiques de mobilité

« Une action n’est véritablement utile que lorsqu’elle est capable de démontrer son efficacité et d’en tirer des enseignements. »

Faire de l’évaluation une exigence permanente

Les politiques publiques comme les initiatives associatives sont souvent appréciées au regard des moyens mobilisés ou du nombre de participants.

Ces indicateurs demeurent utiles, mais ils ne permettent pas toujours de mesurer les effets réels d’une action sur les comportements, les connaissances ou les pratiques.

Le CEMSR souhaite promouvoir une véritable culture de l’évaluation.

Chaque projet, chaque expérimentation, chaque campagne de sensibilisation devra être pensée dès son origine avec une méthodologie permettant d’en apprécier les résultats.

Cette exigence constitue une garantie de transparence, mais également un levier d’amélioration continue.

Des indicateurs qui ont du sens

L’évaluation ne doit pas être perçue comme une contrainte administrative.

Elle doit devenir un outil d’aide à la décision.

Le CEMSR développera ainsi des indicateurs portant notamment sur :

- l’évolution des comportements ;
- le niveau de sensibilisation des publics ;
- l’amélioration de l’accès à la mobilité ;
- l’impact économique et social des actions ;
- la satisfaction des partenaires ;
- la reproductibilité des expérimentations ;
- l’efficacité pédagogique des dispositifs déployés.

Ces indicateurs permettront d'orienter les futures décisions et d'adapter les projets aux besoins réels des territoires.

———

Diffuser les enseignements

L'évaluation ne prendra tout son sens que si ses résultats sont partagés.

Le CEMSR publiera régulièrement des bilans d'impact, des rapports méthodologiques et des recommandations destinés aux décideurs publics, aux collectivités, aux entreprises, aux établissements scolaires et aux associations.

Chaque réussite comme chaque difficulté contribuera ainsi à enrichir les connaissances collectives.

———

À retenir

Évaluer, c'est transformer chaque expérience en opportunité de progresser au service de l'intérêt général.

———

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 25

DIFFUSER LES CONNAISSANCES

Partager l'expertise pour multiplier son impact

« Une connaissance ne prend toute sa valeur que lorsqu'elle devient accessible au plus grand nombre. »

———

Produire des ressources utiles

Le Centre d'Expertise ne souhaite pas conserver les connaissances qu'il produit.

Sa vocation est de les diffuser largement afin qu'elles bénéficient à l'ensemble des acteurs de la mobilité.

Cette diffusion prendra différentes formes afin de répondre aux besoins des professionnels comme du grand public.

Le Livre Blanc constitue la première pierre de cette démarche.

Il sera progressivement complété par une collection de publications destinées à accompagner les territoires dans leurs politiques de mobilité.

Une collection de référence

Le CEMSR ambitionne notamment de publier :

- un Rapport annuel sur l'état de la mobilité et de la sécurité routière ;
- des Cahiers du CEMSR, consacrés à des thématiques spécifiques (jeunesse, seniors, handicap, risque routier professionnel, innovation, nouvelles mobilités…) ;
- des guides méthodologiques à destination des collectivités ;
- des référentiels pédagogiques ;
- des recommandations de bonnes pratiques ;
- des notes d'analyse ;
- des synthèses accessibles au grand public.

À terme, ces publications auront vocation à constituer une base documentaire de référence pour les décideurs et les professionnels.

Favoriser une culture commune

Au-delà des documents produits, cette démarche contribuera à développer un langage commun entre les différents acteurs.

En partageant les mêmes références, les mêmes méthodes et les mêmes retours d'expérience, collectivités, entreprises, associations et institutions pourront renforcer leur coopération et améliorer la cohérence de leurs actions.

À retenir

Le CEMSR ne souhaite pas seulement produire de l'expertise. Il souhaite la rendre utile, accessible et partageable.

———

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 26

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Garantir l'indépendance, la transparence et la confiance

« La confiance ne se décrète pas. Elle se construit par la transparence, la rigueur et la responsabilité. »

———

Une gouvernance fondée sur l'intérêt collectif

Le CEMSR est constitué sous la forme d'une association, mais son ambition dépasse celle d'une organisation traditionnelle.

Son fonctionnement repose sur une gouvernance ouverte, favorisant la pluralité des regards, la participation des partenaires et la recherche permanente de l'intérêt général.

Cette gouvernance a pour objectif de garantir que les orientations du Centre d'Expertise demeurent guidées par les besoins des territoires et des citoyens.

———

Des principes structurants

Les décisions prises au sein du CEMSR s'appuieront sur plusieurs principes fondamentaux :

- indépendance de l'expertise ;
- transparence des méthodes et des financements ;
- dialogue avec les parties prenantes ;
- éthique et responsabilité ;

- évaluation régulière des actions ;
- amélioration continue des pratiques.

Ces principes constituent le socle de confiance indispensable au développement du Centre d'Expertise.

Une organisation évolutive

Parce que les besoins évolueront, le CEMSR fera régulièrement évoluer son organisation.

Cette capacité d'adaptation constitue une condition essentielle de sa pérennité.

Elle permettra d'intégrer de nouveaux partenaires, de nouvelles compétences et de nouvelles formes d'innovation tout en conservant une ligne directrice claire.

À retenir

La gouvernance du CEMSR est conçue pour protéger ce qui fait sa valeur : une expertise indépendante, crédible et tournée vers l'intérêt général.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 27

UNE VISION POUR 2035

Construire une référence nationale au service des territoires

« Les grandes ambitions ne consistent pas à voir plus grand. Elles consistent à être plus utiles. »

Une ambition progressive

Le CEMSR n’a pas vocation à devenir une structure centralisée.

Son ambition est de devenir un réseau de référence capable d’accompagner durablement les territoires dans leurs politiques de mobilité et de sécurité routière.

Cette ambition se construira progressivement, en consolidant d’abord les actions locales avant de diffuser les méthodes, les outils et les innovations à une échelle plus large.

Les objectifs de la prochaine décennie

À l’horizon 2035, le CEMSR souhaite :

- être reconnu comme un centre de référence en matière de mobilité et de sécurité routière ;
- accompagner un nombre croissant de collectivités et d’organisations dans leurs projets ;
- développer un observatoire reconnu pour la qualité de ses analyses ;
- constituer un laboratoire d’innovation ouvert aux expérimentations ;
- publier régulièrement des travaux de référence ;
- contribuer à l’évolution des pratiques professionnelles et des politiques publiques.

Cette vision s’inscrit dans une logique de coopération et de diffusion des connaissances, sans se substituer aux acteurs déjà présents.

Un engagement durable

L’ambition du CEMSR ne se mesure pas uniquement à son développement.

Elle se mesure à sa capacité à créer un impact durable pour les citoyens, les territoires et l’ensemble des partenaires engagés à ses côtés.

À retenir

La vocation du CEMSR est d’être un catalyseur d’initiatives, un lieu de coopération et un acteur reconnu de la mobilité et de la sécurité routière.

LIVRE BLANC DU CEMSR

PAGE 28

UN RÉSEAU PROFESSIONNEL DÉJÀ PRÊT À AGIR

De la formation individuelle à une capacité collective de déploiement

« La véritable force d'un réseau ne réside pas dans le nombre de ses membres, mais dans leur capacité à transformer une expertise partagée en action collective. »

———

Une expertise qui dépasse les structures fondatrices

La capacité d'action du CEMSR ne repose pas uniquement sur l'expérience de l'Auto-école du Moulin ou sur les compétences pédagogiques de l'ECSR.

Elle repose également sur un réseau de professionnels de la conduite et de la sécurité routière déjà constitué, déjà identifié et, pour une partie importante, déjà prêt à coopérer dans le cadre de projets territoriaux de prévention, de sensibilisation, de formation et d'innovation.

Ce réseau s'est construit progressivement autour de deux dynamiques complémentaires.

La première est celle de l'Auto-école du Moulin, qui accompagne depuis 1999 des salariés dans leur évolution professionnelle et a permis à plusieurs d'entre eux de devenir, à leur tour, dirigeants de leur propre établissement.

La seconde est celle de l'ECSR, dont l'activité de formation professionnelle crée un lien transversal entre de nombreux établissements de conduite accueillant des alternants, recrutant de futurs enseignants ou participant à leur montée en compétences.

Cette double dynamique permet aujourd'hui au CEMSR de s'appuyer sur bien davantage qu'une équipe centrale.

Elle lui donne accès à un réseau territorial de professionnels formés, expérimentés et susceptibles de contribuer à la diffusion de ses programmes.

———

L'Auto-école du Moulin, incubateur de parcours professionnels

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'Auto-école du Moulin ne forme pas seulement des conducteurs.

Elle forme également des professionnels, accompagne des évolutions de carrière, transmet des responsabilités et prépare certains salariés à devenir, à leur tour, chefs d'entreprise.

Plusieurs parcours illustrent cette capacité d'incubation professionnelle :

Alain et Sandrine, devenus dirigeants de Formation 17 à Rochefort ;
Franck, à la tête de l'Auto-école Roue Libre à Ferrières-d'Aunis ;
Amandine, fondatrice de Fac'ile Conduite, implantée à Fouras et Saint-Laurent-de-la-Prée ;
Sonia, dirigeante de SC Conduite à Angoulins ;
Marie-Laure, à la tête de Drivly School à Châtelaillon-Plage ;
Tony, dirigeant de l'Auto-école La Conduite à Courçon.

Tous ont, à un moment déterminant de leur parcours, exercé, évolué ou été accompagnés au sein de l'Auto-école du Moulin.

Ils y ont acquis non seulement une expérience pédagogique, mais aussi une culture de la responsabilité, de la rigueur, du management, de la qualité de service et de l'engagement territorial.

Ces trajectoires constituent la preuve que l'AEDM a joué un rôle d'incubateur de talents et de compétences bien au-delà de sa seule activité d'établissement de conduite.

Elles forment aujourd'hui les bases d'un réseau professionnel territorial constitué de dirigeants partageant une histoire, des méthodes et une vision commune du métier.

———

L'ECSR, un outil transversal au service de toute une profession

L'ECSR renforce considérablement cette capacité de coopération.

En réunissant des patrons d'auto-école autour des parcours d'alternance de leurs futurs enseignants, le centre de formation crée naturellement des liens entre des établissements qui pourraient, dans d'autres circonstances, rester isolés les uns des autres.

L’alternance devient ainsi bien davantage qu’un mode de formation.

Elle devient un outil de coopération professionnelle.

Chaque parcours associe un candidat, un centre de formation, un établissement employeur, des formateurs, des tuteurs et des professionnels du territoire.

Ces relations créent un réseau transversal capable de partager des besoins, des ressources pédagogiques, des expériences et des projets.

Grâce à cette implantation, l’ECSR peut participer à la mobilisation de plusieurs établissements de conduite autour d’actions communes, tout en respectant leur autonomie, leur identité et leur activité économique.

Cette organisation permet d’envisager le déploiement territorial d’actions coordonnées sans imposer un modèle centralisé.

Le CEMSR apporte le cadre, les outils, la méthode, l’ingénierie et l’évaluation.

Les établissements partenaires apportent leur proximité, leur connaissance des publics, leurs équipes et leur capacité d’intervention locale.

———

Trente-quatre enseignants formés ou intégrés en sept ans

Au cours des sept dernières années, l’AEDM et l’ECSR ont contribué à former, intégrer ou accompagner 34 enseignants de la conduite et de la sécurité routière.

Parmi eux, 21 professionnels ont été formés ou intégrés au cours des deux dernières années seulement.

Ces chiffres témoignent d’une accélération importante de la capacité de formation et d’intégration portée par les deux structures fondatrices.

Ils démontrent également l’existence d’une ressource humaine immédiatement mobilisable.

Chaque enseignant de la conduite et de la sécurité routière est en effet formé à une mission qui dépasse l’apprentissage technique de la conduite.

Son rôle est aussi d’éduquer, de prévenir, de sensibiliser et d’accompagner les changements

de comportement.

Dans le cadre de leur formation, ces professionnels ont travaillé à la conception d'actions de prévention et de sensibilisation répondant à des problématiques concrètes de sécurité routière.

Ces actions ont été réfléchies, documentées, accompagnées et, pour certaines, déjà mises en œuvre auprès de publics réels.

———

Un patrimoine pédagogique immédiatement valorisable

Les travaux produits par ces enseignants constituent un véritable patrimoine pédagogique.

Ils couvrent une diversité de thématiques, de publics et de méthodes d'intervention.

Chaque action représente :

un besoin identifié ;
un public ciblé ;
des objectifs pédagogiques ;
une méthode d'animation ;
des supports ;
un déroulement opérationnel ;
une expérience de mise en œuvre ;
et des possibilités d'adaptation à d'autres territoires.

Ces actions ne sont donc pas de simples exercices de formation.

Elles constituent une réserve de projets de prévention pouvant être structurés, harmonisés, actualisés puis diffusés dans le cadre des programmes du CEMSR.

Le Centre d'Expertise pourra ainsi travailler à leur transformation en dispositifs reproductibles.

Certaines pourront devenir des interventions scolaires.

D'autres pourront être adaptées aux entreprises, aux collectivités, aux seniors, aux familles, aux jeunes conducteurs, aux personnes en situation de handicap ou aux publics rencontrant des difficultés d'accès à la mobilité.

L’objectif sera de faire passer ces productions du statut d’initiatives pédagogiques individuelles à celui de ressources collectives organisées.

———

De la réserve pédagogique à la force de déploiement

Cette dynamique donne au CEMSR une capacité rarement présente au moment de la création d’une association.

Le projet ne part pas d’une page blanche.

Il dispose déjà :

de professionnels formés ;
d’établissements partenaires ;
de dirigeants issus de son propre écosystème ;
d’actions de prévention déjà conçues ;
de ressources pédagogiques déjà travaillées ;
d’expériences d’intervention ;
d’un maillage territorial ;
et d’une culture commune de la transmission.

Cette base permet au CEMSR d’envisager une montée en puissance progressive, sans devoir recréer entièrement les compétences nécessaires à chaque nouveau projet.

Le Centre pourra sélectionner les actions les plus pertinentes, les formaliser, former les intervenants, produire des supports communs, mettre en place des indicateurs d’évaluation et organiser leur diffusion.

Une action élaborée par un enseignant pourra ainsi être consolidée par le CEMSR, expérimentée sur un premier territoire, évaluée, améliorée, puis transmise à plusieurs établissements partenaires.

La connaissance issue d’un parcours individuel pourra devenir une ressource collective.

Une initiative locale pourra devenir un programme départemental.

Un projet pédagogique pourra devenir un outil d’intérêt général.

Une coopération sans effacement des identités

Le CEMSR ne souhaite pas absorber les établissements de conduite ni se substituer à eux.

Il souhaite leur permettre de coopérer dans un cadre commun, autour de missions qui dépassent l'activité traditionnelle de formation au permis de conduire.

Chaque établissement conservera son identité, son indépendance et sa relation avec son territoire.

Le Centre d'Expertise pourra, en revanche, offrir une bannière commune pour les actions de prévention, de recherche, d'innovation pédagogique et de mobilisation citoyenne.

Cette organisation permettra aux professionnels de retrouver une dimension essentielle de leur métier.

Ne plus être uniquement ceux qui préparent à un examen.

Mais devenir pleinement ceux qui éduquent, accompagnent, sensibilisent et protègent.

Une capacité de diffusion à l'échelle départementale

Grâce à l'implantation historique de l'AEDM, aux parcours entrepreneuriaux qu'elle a favorisés, aux relations professionnelles entretenues par l'ECSR et aux établissements déjà disposés à coopérer, le CEMSR bénéficie d'une capacité de déploiement sur plusieurs bassins de vie de Charente-Maritime.

Rochefort.

Ferrières-d'Aunis.

Fouras.

Saint-Laurent-de-la-Prée.

Angoulins.

Châtelaillon-Plage.

Courçon.

La Rochelle et son agglomération.

Ces implantations dessinent les premiers contours d'un réseau territorial capable de rapprocher les actions de prévention des habitants.

Elles permettent d'imaginer des programmes conçus à l'échelle départementale, mais déployés localement par des professionnels connaissant les réalités de leur territoire.

Cette proximité constitue une condition majeure de réussite.

Une action de prévention n'a pas le même impact lorsqu'elle est simplement importée que lorsqu'elle est portée par un professionnel identifié, reconnu et implanté au plus près des publics.

———

À retenir

Le CEMSR ne repose pas uniquement sur une expertise accumulée depuis 1999. Il s'appuie déjà sur un réseau de dirigeants, d'établissements partenaires et de professionnels formés, ainsi que sur plusieurs dizaines d'actions de prévention prêtes à être structurées, transmises et déployées.

Cette capacité à transformer un réseau professionnel en force collective d'intérêt général constitue l'un des principaux avantages opérationnels du modèle CEMSR.

Conclusion

Au commencement de ce Livre Blanc, nous évoquions l'odyssée de chaque être humain.

Ce premier départ vers l'école.
Ce premier trajet vers un emploi.
Ce premier permis.
Ce premier voyage seul.
Cette liberté conquise, parfois fragile, toujours précieuse.
Nous pensions parler de mobilité.
Nous parlions, en réalité, de destin.

Une odyssée ne s'écrit jamais seul.
Elle a besoin de ceux qui transmettent.
De ceux qui protègent.
De ceux qui innovent.
De ceux qui décident.
De ceux qui osent coopérer.

Depuis près de trois décennies, les structures fondatrices du CEMSR ont accompagné plus de 25 000 parcours de formation à la mobilité. Cette expérience représente un volume d'observations de terrain exceptionnel, couvrant plusieurs générations d'usagers, une grande diversité de profils et un maillage territorial sur plus de dix communes de Charente-Maritime. Elle constitue aujourd'hui le socle empirique sur lequel le CEMSR développe ses analyses, ses méthodes et ses propositions.

<u>À cet instant, une question demeure.</u>

La prochaine odyssée sera-t-elle seulement celle que nous accompagnerons…
Ou sera-t-elle aussi celle que nous choisirons de construire ensemble ?

Le voyage a commencé…

Comprendre. Éduquer. Mobiliser. Sécuriser. Réinventer.

Le Manifeste de l'Odyssée

Nous croyons que chaque être humain porte en lui une destination.

Mais aucune destination ne peut être atteinte sans chemin.

La mobilité n'est pas seulement la capacité de se déplacer.

Elle est la capacité de choisir.

Choisir d'apprendre.

Choisir de travailler.

Choisir de rencontrer.

Choisir de vivre.

Chaque personne entreprend une odyssée différente.

Certains affrontent un handicap.

D'autres l'isolement.

D'autres encore l'exil, le vieillissement ou les difficultés sociales.

Aucune de ces odyssées ne se ressemble.

Toutes méritent pourtant le même engagement.

Parce que derrière chaque déplacement se cache un projet de vie.

Parce que derrière chaque permis se construit une autonomie.

Parce que derrière chaque réussite grandit une liberté.

Le CEMSR n'a pas vocation à conduire les personnes à leur destination.

Il a vocation à leur donner les moyens d'écrire leur propre odyssée.

L'Odyssée représente le cheminement unique de chaque personne vers une mobilité autonome, sûre et choisie. Elle reconnaît que chaque parcours est différent, que chaque obstacle peut être surmonté et que chaque étape contribue à construire la confiance, la liberté et l'autonomie.

C'est l'histoire de chaque individu.

Le jeune qui passe son premier permis.

Le senior qui reprend confiance.

La personne handicapée qui retrouve de l'autonomie.

Le salarié qui sécurise ses déplacements.

La famille qui retrouve un accès à l'emploi.

Le réfugié qui découvre un nouveau pays.

Ils vivent tous une odyssée différente.

Le CEMSR ne leur fournit pas une solution.

Il devient le compagnon de leur odyssée...

